

L'éducation en Asie en 2014 : quels enjeux mondiaux ?

Colloque international

CIEP, 12-14 juin 2014

Fiche documentaire

SRI LANKA

Cette fiche sur le système éducatif du Sri Lanka a été réalisée à l'occasion du colloque « L'éducation en Asie en 2014 : quels enjeux mondiaux ? » organisé par la Revue internationale d'éducation de Sèvres. Les informations retenues sont issues principalement de sources institutionnelles ; les références sont données en fin de document.

Quelques données statistiques sont mentionnées dans ce document mais une synthèse concernant 14 pays d'Asie fait le point plus précisément sur les données statistiques par pays. Par ailleurs, les références bibliographiques concernant le Sri Lanka se trouvent dans la sélection réalisée pour le colloque. Ces deux documents sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.ciep.fr/revue-internationale-education-sevres/education-en-asie-en-2014-quels-enjeux-mondiaux>

Une **étude de cas** est consacrée au Sri Lanka, à l'occasion du colloque, dans l'atelier 4 « évolutions des organisations scolaires face aux mutations socioéconomiques ».

Sylvaine Herold, avec Tazmeen Mamode (mars 2013, mai 2014).

Religion(s) Bouddhisme, religion officielle (69,1 %) ; islam (7,6 %) ; hindouisme (7,1 %) ; christianisme (6,2 %).

Langues et groupes ethniques Les Sri-lankais sont pour la plupart d'origine cinghalaise (74 %). Les autres groupes ethniques sont les tamouls (7,5 %) et les musulmans (7,2 %). Il existe un conflit ethnique entre tamouls et cinghalais (conflit ayant pris fin officiellement en 2009 mais des tensions subsistent).

Le cinghalais est la langue officielle nationale. Le tamoul est aussi langue nationale. L'anglais, maîtrisé à un niveau de compétence élevé par seulement 10 % de la population, est utilisé dans les instances gouvernementales et reconnu comme langue de « lien » dans la constitution. Ces trois langues sont enseignées dès le primaire.

Nature du système scolaire

Le système éducatif sri-lankais est **décentralisé** :

- le **ministère de l'éducation** est responsable des politiques et programmes nationaux, de la gestion des écoles nationales, de la formation des enseignants et de la qualité des standards dans les écoles ;
- la mise en œuvre des politiques éducatives relève de plus en plus des **provinces**, qui sont dotées d'un ministère de l'éducation) ;
- des **zones éducatives** sont définies et placées sous l'autorité d'un bureau de zone (*Zonal Education Office*) qui supervise et administre les 100 à 150 écoles de sa zone.

Il existe trois types d'école :

- les **écoles nationales** : contrôle et financement direct du ministère de l'éducation ; pour la plupart issues du système colonial, ce sont des institutions établies et fréquentées par les élites ;
- les **écoles provinciales** : la grande majorité des écoles ; financées et gérées par les gouvernements locaux, elles souffrent d'un manque d'équipements et d'enseignants ;
- les **Pirivenas**, écoles monastiques bouddhistes qui étaient les centres d'enseignement secondaire et supérieur traditionnels ; 561 *Pirivenas* sont financées par le ministère de l'éducation..

Toutes les écoles du pays ne proposent pas des cycles d'enseignement complet, ni toutes les filières :

- les écoles de type 1A ou 1B (jusqu'à la fin du secondaire, avec toutes les filières au choix) ;
- les écoles de type 1C (jusqu'à la fin du secondaire, avec la filière arts et commerce) ;
- les écoles de type 2 (ne vont que jusqu'à la 11e année, fin du secondaire inférieur) ;

les écoles de type 3 (ne vont que jusqu'à la 5e année du primaire)

Ministère(s) en charge de l'éducation Enseignement professionnel

Le **ministère de l'éducation** est responsable de l'enseignement général, de l'enseignement au sein de pirivenas et de la formation des enseignants. Il supervise :

- Le **Département des examens et des tests nationaux** met en œuvre les procédures d'examens nationales ;
- L'**Institut national d'éducation** (*National Institute of Education – NIE*) est responsable de la mise en œuvre de la formation des enseignants et des cadres des écoles, du développement des curricula et de la recherche en éducation ;
- La **Commission nationale de l'éducation**, mise en place en 1991, conseille le Président en matière de politique éducative, avec l'objectif d'assurer une continuité dans la politique éducative pour qu'elle réponde au mieux aux besoins changeants du pays.

Le **ministère de l'enseignement supérieur** a été créé en 2011.

Le **Ministry of Skills Development, Vocational and Technical Education** met en œuvre les stratégies en collaboration avec les différents partenaires de l'éducation et de la formation professionnelle.

La **National Apprentice and Industrial Training Authority** dirige des programmes de formation nationaux pour des petites, moyennes ou grandes entreprises.

Objectifs affichés Priorités Grands principes

La **constitution du Sri Lanka (1978)** reconnaît le droit universel de tous les citoyens à l'éducation à tous les niveaux.

Grands objectifs de la politique éducative : développer et comprendre l'héritage culturel et religieux en appréciant l'apport des différentes ethnies du pays ; développer des attitudes menant à une cohésion sociale entre les différentes communautés ; promouvoir le développement moral, spirituel et physique et inculquer un sens du devoir envers la patrie ; développer et promouvoir un système pour l'acquisition des savoirs techniques et des compétences professionnelles afin de répondre aux besoins en main d'œuvre ; promouvoir l'éducation tout au long de la vie ; promouvoir la démocratisation de l'éducation. En 1987, le **Provincial Council Act** a introduit la décentralisation du système éducatif : les écoles dites nationales sont gérées au niveau central par le ministère de l'éducation et les écoles dites provinciales sont gérées par les provinces à travers les *Provincial Councils of Education*.

La **réglementation sur l'éducation obligatoire (1997)** vise à garantir l'éducation de tous les enfants âgés de 5 à 14 ans.

Les **réformes de l'éducation** mises en œuvre à partir de 1998 visaient deux principaux objectifs : offrir une éducation qui développe les potentiels des élèves pour qu'ils deviennent des citoyens employables productifs ; créer une nouvelle génération de jeunes ayant des valeurs, de la compassion et de la tolérance envers autrui.

Articulation primaire secondaire supérieur

L'éducation est obligatoire jusqu'à 14 ans (classe 9).

On distingue cinq cycles d'enseignement : primaire (*primary*), secondaire inférieur (*junior secondary*), secondaire supérieur (*senior secondary*), collegiate et supérieur (*tertiary*).

L'enseignement primaire dure de cinq à six années (classes 1-5). En fin de cycle, examen national : le *Scholarship exam*. Les résultats à cet examen peuvent permettre d'obtenir des bourses pour aller étudier dans de meilleures écoles.

Le **secondaire inférieur** dure quatre ans (classes 6 à 9), suivi de deux années de **secondaire supérieur** (classes 10-11). Au secondaire supérieur les élèves préparent le *General Certificate of Education Ordinary level (GCE O/Ls)*.

Les élèves désireux de suivre des études supérieures doivent obtenir cet examen pour entrer au niveau *collegiate* (deux années, classes 12-13) avant de passer le *GCE Advanced Level* qui détermine l'entrée à l'université (en garantissant une représentation des districts).

À la 11^e année, les élèves peuvent être dirigés vers l'enseignement technique et professionnel.

L'enseignement supérieur est gratuit mais extrêmement compétitif et c'est un secteur encore limité. Il existe seulement quinze universités d'État. Ces dernières années, des modifications de la loi sur les universités ont permis de reconnaître d'autres institutions et d'autres diplômes d'enseignement supérieur, mais seules les universités d'État peuvent délivrer des diplômes aux standards internationaux.

Moins de 16 % de ceux qui obtiennent le GCE A/L sont admis dans les universités d'État. Seuls les meilleurs élèves de chaque district vont à l'université et seule la moitié d'entre eux obtiennent leur diplôme du supérieur.

Public / privé

Les établissements publics sont majoritaires, mais on observe un développement considérable des écoles privées, qui suivent le curriculum national dans les langues d'enseignement nationales (cinghalais, tamoul ou anglais). Certaines écoles privées sont avec frais de scolarité (sans subvention de l'État) et d'autres sans frais de scolarité car subventionnées.

L'université est gratuite et publique. Il existe aussi quelques établissements privés payants.

Coût aux familles

L'éducation est gratuite, y compris à l'université. Les manuels sont gratuits du primaire jusqu'à la fin du collège; les repas ne sont pas offerts et il n'y a pas de cantine dans les écoles.

Programmes et curricula

Le curricula sont développés au niveau national par le NIE et approuvés par le ministère de l'éducation. Les enseignants peuvent adapter les contenus curriculaires à l'environnement local. Le NIE mène des discussions constantes avec des enseignants pour avoir leurs retours d'expérience.

Les réformes éducatives de 1997 ont introduit des changements curriculaires et dans les techniques d'enseignement avec l'objectif d'améliorer la qualité de l'enseignement.

Matières enseignées en primaire : langue 1 (tamoul ou cinghalais), anglais, 2^e langue nationale, mathématiques, activités liées à l'environnement (sciences sociales, science, éducation physique, éducation à la santé, esthétique : art, musique, danse), religion ; des options sont proposées à partir de la 5^e année (matières en fonction des écoles) ; et les élèves suivent des activités dites « co-curriculaires » (participation aux fêtes religieuses, activités culturelles, méditation, etc.).

En primaire, les élèves doivent également participer à l'assemblée de l'école, aux activités religieuses et à des exercices physiques.

Matières enseignées dans le secondaire : langue 1 (tamoul ou cinghalais), anglais, 2^e langue nationale, mathématiques, activités liées à l'environnement, religion, éducation physique, l'éducation à la santé, danse et art, science et technologie, sciences sociales et histoire, compétences pratiques pour la vie de tous les jours et deux matières additionnelles au niveau secondaire supérieur.

Enseignants

Les enseignants sont payés par le gouvernement.

Formation des enseignants :

- Enseignants du primaire : deux ans de cours et un an de stage dans les College of Education ;
- Enseignants du secondaire : une année de formation après avoir complété un cursus universitaire.

En 2000, nouveau curriculum diversifié pour les enseignants.

Temps d'enseignement

190 jours d'écoles par an (minimum).

Le temps d'enseignement varie de 16 à 25 heures par semaine (selon les classes, de la 1^{re} à la 5^e année).

Réformes en cours ou à venir

Cadre pour le développement du secteur éducatif (*Education Sector Development Framework*), 2012-2016 :

- 1^{er} pilier : promouvoir l'équité dans l'accès à l'éducation primaire et secondaire, et parvenir à 11 années d'éducation obligatoire ;
- 2^e pilier : améliorer la qualité de l'éducation (participation prochaine à PISA et TIMSS) ;
- 3^e pilier : renforcer la gouvernance du système éducatif et améliorer la distribution des biens éducatifs (accent mis sur le rôle du directeur d'école).

Autres

Officiellement, « République démocratique et socialiste du Sri Lanka », le pays a connu différents épisodes coloniaux (Portugal, Hollande, Empire britannique) et une longue période de conflits interethniques ayant conduit à la scission du pays, dans une guerre civile entre le gouvernement et l'organisation des Tigres du Tamoul.

Les différents régimes politiques postcoloniaux ont mis en œuvre des politiques égalitaristes d'accès universel à l'éducation gratuite et développé un secteur éducatif essentiellement public. En conséquence, le Sri-Lanka a un taux de littératie de la jeunesse parmi les plus élevés d'Asie.

Le système éducatif sri lankais est très compétitif et élitiste. Un des enjeux actuels est d'améliorer d'accès à l'éducation. Des disparités fortes existent entre ceux ayant accès à une éducation de qualité et à l'enseignement de la langue anglaise (dans les écoles nationales) et ceux recevant un enseignement dans des écoles provinciales moins bien dotées.

En raison du système d'examen très compétitif, les familles ont recours au tutorat privé. Ces dernières années, le gouvernement a essayé de réguler ce secteur en pleine expansion.

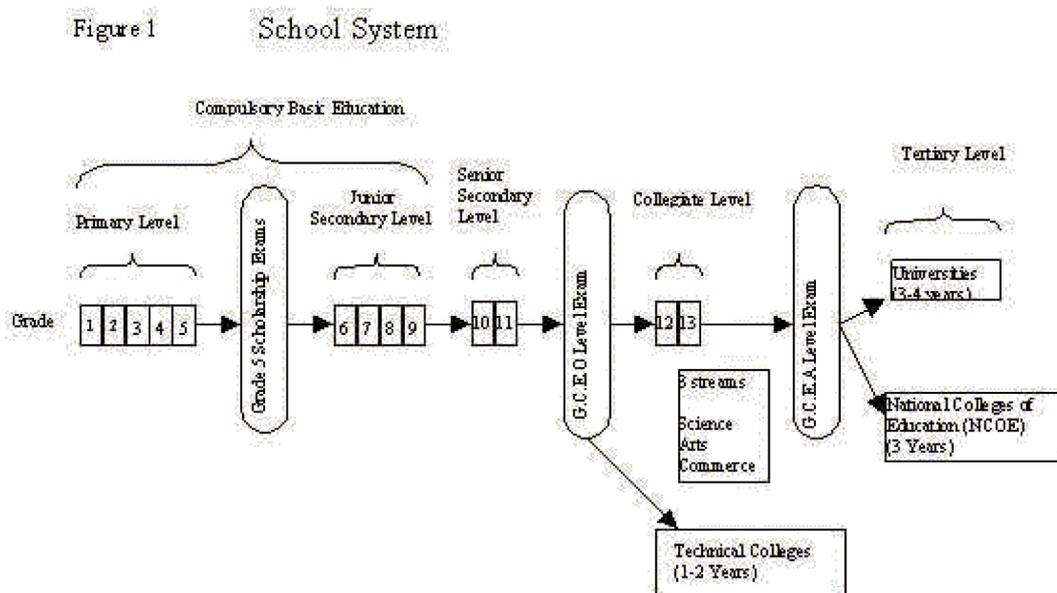
Le Sri-Lanka reste marqué par la violence entre groupes ethniques. En 2011, le programme « *Leadership and Positive Attitude Development* » a été mis en place par les ministères de l'enseignement supérieur et de la défense. Ce programme de trois semaines a pour but de réduire la violence au sein des universités et d'empêcher les étudiants de s'engager dans des activités politiques lors de leur cursus universitaire.

Références bibliographiques

- Central Intelligence Agency, **The World Factbook: Sri-Lanka**, CIA/Washington, mai 2014, fiche disponible sur <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/ce.html>
- UNESCO, International Bureau of Education, **World data on education. VII ed. 2010/11 : Sri-Lanka**, juin 2011, disponible sur http://www.ibe.unesco.org/fileadmin/user_upload/Publications/WDE/2010/pdf-versions/Sri_Lanka.pdf
- UNESCO Bangkok, **Financing of secondary education in the Asia-Pacific region: synthesis paper**, UNESCO Bangkok Office, 2013, 55 p., disponible sur <http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002255/225507e.pdf>
- UNESCO Bangkok, **Education Systems in ASEAN + 6 Countries: A comparative Analysis of Selected Educational Issues**, UNESCO Bangkok Office, 2014, 75 p., disponible sur <http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002267/226757e.pdf>
- Government of Sri-Lanka, **Education Sector Development Framework 2012-2016**, disponible sur http://www.moe.gov.lk/web/images/stories/branchnews/planning/tsep_esmf_2011.pdf

Organisation du système éducatif

Sri Lanka: structure of the education system



Source : Ministry of Education.